



## La Caisse d'Epargne de Nyon publie des résultats brillants pour sa 190<sup>e</sup> année

**BANQUE.** Pour l'exercice 2018, l'établissement affiche un résultat net d'intérêt en croissance de 14,8%, et le bilan est en hausse de 5,4%.  
MATTEO IANNI

Fondée en 1828, la Caisse d'Epargne de Nyon (CEN) bénéficie d'une histoire et d'un ancrage solide au sein d'une région, dont elle est un acteur économique important. Pour son 190<sup>e</sup> exercice, l'établissement affiche une progression continue. Sur l'exercice 2018, le bilan de la banque augmente de 5,4%, pour s'établir à 455,1 millions de francs. Les créances à la clientèle s'étoffent de 12,6% pour atteindre 22,4 millions. La bonne tenue de l'activité locale, conjuguée à l'attractivité des prestations de la CEN permet une hausse des créances hypothécaires qui atteignent désormais les 330,4 millions de francs (+3,1%).

Quant aux fonds déposés, ils atteignent 334,3 millions, en progression de 7,2%. De quoi permettre le refinancement direct du 94,8% des crédits accordés, contre 91,6% en 2017. En ce qui concerne le résultat net d'intérêt de la banque, il s'accroît de 14,8% pour s'afficher à 5,485 millions, malgré un marché concurrentiel et des marges malmenées. Enfin, le bénéfice net s'élève à 1,219 million. Cette somme permet de renforcer encore les fonds propres, gage de sécurité à long terme des avoirs en dépôt. Entretien avec Antonio Circelli, directeur de la CEN.

**La Caisse d'Epargne de Nyon (CEN) clôt son exercice annuel sur une croissance de 5,4% de son bilan. En analysant votre bilan semestriel, celui-ci**

**connaissait une croissance plus mitigée (+2,4%). Comment expliquez-vous ce regain de forme en deuxième partie d'année?**

Les contacts établis courant 2017 et début 2018, en matière de crédits hypothécaires et commerciaux, se sont concrétisés à la fin de 1<sup>er</sup> semestre pour certains et au début du 2<sup>e</sup> pour la plupart. Aujourd'hui, certaines affaires prennent plus de temps qu'auparavant. Les fonds de la clientèle ont également progressé au 2<sup>e</sup> semestre en raison notamment de l'application, par des établissements financiers de la région, d'intérêts à taux zéro, voir négatif sur les épargnants du district.

**Vous affichez une croissance de 12,6% pour les créances sur la clientèle, alors qu'au bilan semestriel, vous accusez une baisse d'environ 1%. Comment le justifiez-vous?**

Premièrement de nouveaux projets de construction ont été retardés et ont vu le jour surtout sur la 2<sup>e</sup> moitié de l'année 2018. Deuxièmement dans le placement de nos liquidités (ou crédits accordés) ces derniers mois auprès des communes du canton. La progression ne représente que 2,5 millions si l'on exprime en volume. Sur un bilan comme le nôtre, parler de pourcentage est toujours plus vertigineux.

**En ce qui concerne les créances hypothécaires, vous annoncez une hausse de 3,1%. De manière**

**générale, avez-vous changé votre politique d'attribution de prêts?**

Non, elle est inchangée, les restrictions introduites il y a quelques années par la nouvelle réglementation a eu peu d'impact sur l'évolution de nos crédits. Nous avons traité un volume de nouvelles affaires identique à l'exercice précédent, mais la vente de certains biens immobiliers par nos clients a freiné quelque peu notre évolution.

**Vous annoncez une hausse du dividende de 13%.**

**Quelle sera la part distribuée aux actionnaires?**

Notre établissement, fondé en 1828, sous la forme d'une société coopérative ne compte pas d'actionnaires mais de sociétaires. Chacun représentant une seule voix lors de notre assemblée générale quel que soit le nombre de parts détenues (maximum 40). Les parts sociales d'une valeur nominale de 500 francs sont rétribuées chaque année à des taux d'environ 12%.

Cette année, nous souhaitons marquer l'évènement de notre 190<sup>e</sup> anniversaire en proposant 1% supplémentaire, soit 13% au total.

**La CEN place une partie de ses liquidités à la BNS. Avez-vous réussi à limiter ces dépôts de manière à être moins frappée par les taux négatifs?**

**Si oui, comment?**

Evidemment notre établissement n'échappe pas à la règle. Toute-

fois, nous maintenons le cap de ne pas répercuter cette charge sur notre clientèle.

Nous diversifions au mieux nos placements auprès de différents partenaires financiers, toujours en respectant le principe de prudence et de régionalité. Bien entendu les marges de l'établissement se resserrent mais nous conservons des résultats conformes à nos attentes. Nous privilégions un rapport gagnant-gagnant avec nos clients également dans des périodes comme celle que nous vivons actuellement.

**En termes de résultats, quelles sont vos prévisions/objectifs pour 2019?**

Les résultats devraient être bons et ressembler à 2018. Notre objectif est de renforcer davantage notre base d'épargne et de nous rapprocher d'un taux de couverture de 100% (refinancement des crédits), qui est actuellement en constante progression à 94,8%.

**La CEN semble bien présente au sein des entrepreneurs. Quelle est la gamme de services qui lui permet de se distinguer?**

Il s'agit essentiellement d'une présence sur le terrain avec les entrepreneurs de la région. Celle-ci est renforcée par les membres du conseil d'administration qui sont actifs dans le tissu économique local. Notre approche de banque de proximité apporte surtout de la confiance ainsi qu'une rapidité d'exécution appréciée de chacun. Nos produits et conditions accordées aux entreprises concernent surtout la gestion courante et les échanges nationaux. Nos clients commerciaux sont des artisans, commerçants ou PME du district de Nyon. ■



**ANTONIO CIRCELLI.** Directeur de la Caisse d'Épargne de Nyon.  
L'établissement compte 13 collaborateurs.